
État des détenus dans les maisons d'arrêt ou de justice du département de Paris au 1er germinal, lors de la séance du 2 germinal an II (22 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

État des détenus dans les maisons d'arrêt ou de justice du département de Paris au 1er germinal, lors de la séance du 2 germinal an II (22 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) pp. 98-99;
https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20270_t1_0098_0000_9

Fichier pdf généré le 23/01/2023

Les officiers, sous-officiers et hussards du 9^e régiment, si bien connu par la bravoure qu'ils ont montrée dans les différentes affaires qui ont eu lieu depuis deux mois, offrent à la patrie 316 liv. 12 s., formant le total d'un jour de leur paye.

Deux officiers du bataillon des chasseurs tirailleurs font un don civique d'une pièce d'or et de trois pièces d'argent trouvées sur un esclave autrichien, tué à l'avant poste Boeschèpe, armée du Nord, brigade du général Vandamme (1).

Le citoyen Vantouront, agent national du district de Lille, fait don d'une médaille d'argent portant l'effigie du dernier tyran des Français, et qui fera de très beaux écus.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Lille, 30 vent. II] (3).

« Citoyens collègues,

Je vous envoie le procès-verbal de visite de la maison d'arrêt de Lille, dite des Bons-Fils, fait par le directoire du district, dès le 28 novembre 1791 (vieux style); vous y verrez que l'infortuné Deposse s'y trouve compris au nombre des détenus qui étoient en démence (4). Vous pouvez être persuadés que si le concierge de cette maison avoit été coupable, ne fut-ce même que de négligence, je l'aurois fait mettre sur-le-champ en arrestation; et c'étoit même dans ces vues-là que j'avois appelé deux membres du comité révolutionnaire, pour m'accompagner dans ma visite.

La Convention nationale apprendra avec intérêt que ce vieillard Deposse, si respectable par ses malheurs, commence à recouvrer sa raison, et qu'il lui est permis d'espérer qu'elle lui reviendra toute entière. C'est un délassement et une jouissance pour moi que d'aller quelquefois juger de sa situation, et m'assurer si le vœu de la Convention est rempli à son égard, et s'il ne lui manque rien.

Il n'est point étonnant que mes prédécesseurs dans la maison de Lille, n'aient point été instruits de l'existence de cette victime de la tyrannie, puisqu'elle étoit placée dans la classe des personnes en démence; et je n'ai dû moi-même qu'au hasard cette découverte précieuse.

J'envoie à la Convention plusieurs dons patriotiques dont le tableau est joint à ma lettre; je la prie d'en entendre la lecture, et elle y verra que les braves soldats de l'armée du Nord sont prêts à faire tous les sacrifices pour la défense de la liberté.

Le directeur de la fonderie de canons établie à Douai m'ayant instruit des besoins en cuivre rouge qu'éprouvoit cet atelier, je pris un arrêté pour lui en procurer. Dès l'instant que les ci-

(1) P.V., XXXIV, 43.

(2) C 296, pl. 1003, p. 10. Etat des dons, daté du 29 vent.

(3) AF II 155, pl. 1256, p. 39. Reproduit dans AULARD, *Recueil des Actes...*, XII, 75-77. Voir *Bⁱⁿ*, 2 germ.; *Débats*, n° 549, p. 29-31; *Mon.*, XX, 28-29; *M.U.*, XXXVIII, 57-58. Extraits dans *Ann. patr.*, n° 447; *J. Mont.*, p. 130. Mention dans *J. Perlet*, n° 547; *J. Sablier*, n° 1214; *Ann. patr.*, n° 446; *J. univ.*, n° 1580; *C. Eg.*, n° 582.

(4) Voir *Arch. parl.*, LXXXVI, 37, 66.

toyens de Lille ont eu connoissance de cet arrêté, ils ont porté en foule tout leur cuivre rouge à la municipalité et les neuf dixièmes en ont fait un don civique. Les Lillois viennent de faire un nouvel acte de dévouement à la patrie, qui mérite encore davantage la reconnaissance publique. Ils ont remis toutes leurs armes, et notamment plus de 4 000 fusils, pour armer les soldats de la République.

Ce dernier trait suffiroit pour repousser les calomnies des hommes pervers qui les ont opprimés trop longtemps; mais pourroient-ils avoir encore besoin de se justifier après les grands évènements qui viennent de se développer? et n'est-il pas évident que les ramifications de la conspiration que la Convention nationale a fait évanouir par sa fermeté et sa sagesse, s'étendoient jusqu'à Lille?

La commune de Lille, le département du Nord, et toute l'armée, ont une confiance entière dans la Convention nationale, et n'entendent prononcer qu'avec horreur les noms des scélérats qui ont tenté de renverser le gouvernement républicain. Ils demandent à grands cris que la guillotine en fasse promptement justice.

Déjà quatre émigrés de ceux pris à l'affaire de Commines du 10 ventôse, ont expié leurs forfaits; il en reste encore quelques-uns; mais comme ils avoient quelques bons amis du côté de Bergues et Dunkerque, j'ai fait arrêter ceux-ci, et la guillotine ne les séparera pas.

A cette même affaire de Commines, un brave soldat du 20^e régiment de cavalerie, et qui s'appelle Jean, s'est distingué par plusieurs traits de courage et d'intrépidité. Je lui ai remis, dans le sein de la Société populaire, un sabre au nom de la République et j'ai pensé que c'étoit seconder le vœu de la Convention nationale. J'adresse au Comité d'instruction publique le récit de ses traits de bravoure. S. et F. »

Florent GUIOT.

(Applaudi.)

52

Les commissaires de la comptabilité écrivent qu'ils ont fait remettre au comité de l'examen des comptes leur rapport sur l'état des indemnités des hôpitaux, prisons et petites loteries, présenté par le citoyen Randon-Latour, pour l'exercice de 1789 (1).

53

Les administrateurs du département de police de Paris, adressent à la Convention nationale le total des détenus dans les maisons d'arrêt ou de justice à l'époque du premier germinal; il est de 6 525.

Insertion au bulletin (2).

(1) P.V., XXXIV, 44. Original signé: COLLAT, RAMOND, NEGAROU (C 298, pl. 1032, p. 26).

(2) P.V., XXXIV, 44.

[Commune de Paris, 2 germ. II. Etat au 1^{er} germ.] (1).

Noms des prisons	Nb. de détenus
Conciergerie	466
Hospice du ci-devant Evêché	110
Grande-Force	620
Petite-Force	312
Sainte-Pélagie	245
Madelonnettes	287
Abbaye	123
Bicêtre	829
A la Salpêtrière	442
Chambres d'arrêt, à la Mairie	79
Fermes	31
Luxembourg	517
Maison de suspicion, rue de la Bourbe..	461
Brunet, rue de Buffon	48
Les Picpus, fbg St-Antoine	172
Réfectoire de l'Abbaye	92
Les Angloises, rue St-Victor	121
Les Angloises, rue de Loursine	114
Caserne, rue de Vaugirard	97
Les Carmes, rue de Vaugirard	272
Les Angloises, fbg St-Antoine	71
Ecoissais, rue des fossés St-Victor	92
Saint-Lazare, fbg Saint-Lazare	626
Maison Mahay, rue du Chemin Vert ..	85
La Chapelle, rue de la Folie Renaud	44
Belhomme, rue de Charonne, n° 70	93
Bénédictins anglais, rue de l'Observa- toire	77
Total général	6 525

54

Un membre du comité de salut public [BARRÈRE] fait lecture d'une proclamation au peuple français, relative à la conspiration dont la liberté vient d'être menacée; la Convention nationale l'adopte, en ordonne l'envoi aux départemens et aux armées, et la distribution au nombre de six exemplaires à chacun de ses membres.

Suit la proclamation.

LA CONVENTION NATIONALE AU PEUPLE FRANÇAIS

Au moment où la nation s'élève par des victoires à ses glorieuses destinées, au moment où elle prépare de nouveaux combats contre les tyrans de l'Europe, leurs vils suppôts, déguisés au milieu de nous, alloient assassiner la liberté, et précipiter le peuple dans l'infortune et l'esclavage.

Le plan d'une contre-révolution sanglante étoit préparé.

La représentation nationale devoit disparaître sous le fer des assassins.

Le sang des patriotes devoit être prodigué à la fureur des conjurés.

(1) C 297, pl. 1032, p. 28.

Le gouvernement républicain devoit être anéanti, pour y substituer les crimes de la tyrannie.

Les armées devoient être livrées à l'incertitude des événemens ou à la perfidie de quelques chefs; et quand la tyrannie auroit été établie dans l'intérieur, les armées étrangères auroient consommé l'attentat.

Cette horrible conjuration, profonde dans ses moyens, immense dans ses ramifications, s'est ourdie chez l'étranger, s'est organisée à côté de nous. Le succès de cette conjuration étoit confié aux ennemis connus de la révolution, aux prisonniers criminels, et à des hypocrites qui trompoient le peuple en jouant le patriotisme.

En un jour, en quelques heures, à un signal donné, tous les contre-révolutionnaires étoient réunis, tous les scélérats armés, toutes les prisons ouvertes, tous les assassins déchaînés, et la Convention entourée tout-à-coup de ruines, de cadavres et du sang des patriotes.

En vain nos efforts constans avoient soutenu le gouvernement révolutionnaire: d'un côté, on lui avoit imprimé une inertie fatale; de l'autre, toutes les mesures étoient contre-révolutionnées.

Depuis quelques jours les spectacles étoient remplis d'aristocrates, et les rues couvertes de conjurés. Les femmes insultoient par un luxe insensé à la misère publique, et la voracité des égoïstes appeloit la famine au dedans, tandis que des stipendiés la préparoient au dehors.

Tous les vents portoient l'orage sur la représentation nationale et sur les patriotes, tandis que la calomnie et la trahison inondoient les départemens et les armées de fausses nouvelles.

Dans l'un, on publioit que l'ennemi étoit à six lieux de Paris; dans l'autre, on disoit qu'il y avoit eu un projet de prendre la cocarde blanche; plus loin, on racontoit que Paris étoit cerné par les troupes étrangères.

A Paris, on insinuoit, pour effrayer le peuple, que la Vendée s'étoit grossie, et l'opinion déchirée recevoit à chaque instant des impressions funestes à la liberté.

Dans quelques villes, on avoit voilé d'un crêpe funèbre la déclaration des droits de l'homme, et l'on déroboit à la vue des citoyens les bases éternelles de la République.

Par-tout on arrêtoit les subsistances que le commerce apporte à la population immense de Paris, et l'on jetoit dans la rivière ou l'on laissoit avarier les subsistances qui y étoient ramassées.

Pendant que certains conjurés excitoient le peuple à l'insurrection, Ronsin, l'un d'eux, placé à la tête d'une partie de la force armée, avoit apparu avec quelques officiers dans toutes les prisons, comme pour y faire la revue d'autres conjurés. Ainsi donc quelques intrigans, masqués en patriotes, avoient conçu le projet d'où tant de sacrifices du peuple, tant de travaux de ses représentans, tant de courage de ses armées, l'ont fait éclore.

Non, citoyens, leurs vœux impies ne seront pas remplis. Les conjurés sont saisis; ils sont déjà en présence de la justice.